



PAROLE AUX ÉLUS

Elus de l'opposition

Vidéoprotection : une posture de la majorité municipale incompréhensible !

Les incivilités n'épargnent pas la ville de Lillebonne ; que ce soit le mobilier urbain, les dégradations infligées aux bâtiments municipaux, les véhicules des administrés vandalisés et, tout récemment sur un chantier à proximité de la salle des Aulnes, le bâtiment et des engins de chantier ont été saccagés : vitres brisées, écrans tactiles détériorés, etc...

Pour retrouver les personnes à l'origine de ces incivilités ou de ces délits, la police utilise plusieurs outils dont l'un d'entre eux est la vidéoprotection ; il s'agit de consulter les images filmées par une ou plusieurs caméras par des personnes habilitées afin d'aider à mener les investigations. Des caméras ont été installées à Lillebonne lors de la précédente mandature afin de se doter de moyens technologiques reconnus comme très utiles pour trouver le ou les auteurs à l'origine des troubles constatés ; il faut savoir que de plus en plus de villes de l'agglomération adoptent cet outil et sont dans cette dynamique pour continuer à installer des caméras.

A Lillebonne, la majorité actuelle s'oppose à la mise en place de nouvelles caméras de vidéoprotection puisqu'elle est contre ce système ... Et on en arrive à la situation ubuesque où, malgré le fait d'être contre le principe de la vidéoprotection, nous apprenons par la presse que la police exploite les images des caméras déjà installées à Lillebonne !

Le coût des dégradations que la ville et les administrés doivent supporter n'est pas marginal ; en ces temps de disette, il est indispensable de pouvoir retrouver les auteurs des incivilités afin de faire payer non pas l'ensemble des habitants via leurs impôts, mais bien les personnes à l'origine de ces méfaits.

L'utilisation des images aujourd'hui participe à la sécurité des biens et des personnes ; la mise en place des caméras lors du mandat précédent était une bonne décision : élus de la majorité, il est encore temps de changer de posture !

Patrick Cibois, Sylvie De Milliano, Arlette Lecacheur, Patrick Walczak, Jean-Yves Gognet, Amel Takarli, Anne-Lise Couture